

FICHE DE DONNÉES DE SECURITÉ

Date de révision 29-juin-2023 Numéro de révision 1

1. Identification

Identificateur de produit

Nom du produit FluroStar Herbicide

Autres moyens d'identification

Code(s) du produit 33280

Numéro UN ou numéro

d'identification

3082

Synonymes Aucun

Numéro(s) d'enregistrement 33280

<u>Utilisation recommandée pour le produit chimique et restrictions en matière</u>

d'utilisation

Utilisation recommandée Herbicide

Restrictions d'utilisation Suivez les instructions de l'étiquette

Données du fournisseur de la fiche de sécurité

Identificateur du fournisseur initial

ALBAUGH LLC 1525 NE 36th St, Ankeny, IA 50021 USA

Numéro de téléphone à composer en

cas d'urgence

CANUTEC (613) 996-6666

2. Identification des dangers

Classification

Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Catégorie 2B
Toxicité pour la reproduction	Catégorie 1B
Danger par aspiration	Catégorie 1
Liquides inflammables	Catégorie 4

Éléments d'étiquetage

Danger

Mentions de danger

Provoque une irritation des yeux Peut nuire à la fertilité ou au fœtus

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires

Liquide combustible



Conseils de prudence - Prévention

Se procurer les instructions avant l'utilisation

Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité

Porter des gants de protection, des vêtements de protection, un équipement de protection des yeux et du visage

Se laver le visage, les mains et toute surface de peau exposée soigneusement après manipulation

Tenir loin de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et autres sources d'inflammation. Défense de fumer

Yeux

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin

Ingestion

EN CAS D'INGESTION: appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin

NE PAS faire vomir

Incendie

En cas d'incendie: Utiliser du sable sec, du produit chimique en poudre ou une mousse anti-alcool pour l'extinction

Conseils de prudence - Entreposage

Garder sous clef

Stocker dans un endroit bien ventilé

Conseils de prudence - Élimination

Éliminer le contenu et le récipient dans une installation d'élimination des déchets agréée

Autres renseignements

Peut être nocif en cas d'ingestion. Provoque une légère irritation cutanée. Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme. Très toxiques pour les organismes aquatiques.

Toxicité aiguë inconnue

3. Composition/information sur les ingrédients

Substance

Non applicable.

<u>Mélange</u>

Le produit ne contient aucune substance qui, à sa concentration donnée, est considérée comme dangereuse pour la santé

Nom chimique	No. CAS	% en poids		Date de dépôt LCRMD et date de la dérogation accordée (s'il y a lieu)
Solvent Naphtha (Petroleum), Heavy Aromatic	64742-94-5	58.0-62.0	-	
Fluroxypyr-meptyl	81406-37-3	26.0-28.0	-	
NMP (N-methyl-2-pyrrolidone)	872-50-4	5	-	

	Other Ingredients	PROPRIETAR Y	>5.0	-	
Ī	Naphthalene	91-20-3	5.5-6.5	-	

4. Premiers soins

Description des premiers soins

Présenter cette fiche signalétique au médecin traitant. Une consultation médicale immédiate Conseils généraux

est requise.

Inhalation L'aspiration dans les poumons peut produire de graves lésions pulmonaires. Pratiquer la

> respiration artificielle si la victime ne respire plus. Obtenir immédiatement des soins médicaux. Déplacer à l'air frais. Éviter un contact direct avec la peau. Utiliser une barrière pour effectuer du bouche à bouche. En cas de respiration difficile, (un personnel formé devra) administrer de l'oxygène. Get immediate medical attention. Un œdème pulmonaire

retardé peut se produire.

Rincer immédiatement avec une grande quantité d'eau, y compris sous les paupières, Contact avec les yeux

> pendant au moins quinze minutes. Garder les yeux grands ouverts lors du rinçage. Ne pas frotter la partie touchée. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Obtenir des soins médicaux si

l'irritation évolue et persiste.

Contact avec la peau Laver immédiatement avec du savon beaucoup d'eau tout en retirant tous les vêtements et

toutes les chaussures contaminés.

Ingestion DANGER D'ASPIRATION PAR INGESTION - PEUT PÉNÉTRER DANS LES POUMONS

> ET CAUSER DES LÉSIONS. NE PAS faire vomir. En cas de vomissements spontanés. garder la tête plus basse que les hanches pour empêcher une aspiration. Rincer la bouche. Ne jamais rien administrer par la bouche à une personne inconsciente. Consulter

immédiatement un médecin.

Équipement de protection

premiers soins

Éliminer toutes les sources d'inflammation. S'assurer que le personnel médical est individuelle pour les intervenants en conscient du (des) produit(s) en cause, qu'il prend des mesures pour se protéger et qu'il empêche la progression de la contamination. Éviter un contact direct avec la peau. Utiliser une barrière pour effectuer du bouche à bouche. Utiliser l'équipement de protection individuelle requis.

Les plus importants symptômes et effets, aigus ou retardés

Symptômes Difficulté à respirer. Toux ou respiration sifflante. Vertiges. Un contact prolongé peut causer

une rougeur et une irritation.

Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

Note aux médecins En raison du danger d'aspiration, il ne faut pas faire vomir ou effectuer un lavage gastrique

à moins que le risque ne soit justifié par la présence d'autres substances toxiques.

5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Produit chimique. Dioxyde de carbone (CO2). Eau pulvérisée. Mousse antialcool. Agents extincteurs appropriés

Incendie majeur AVERTISSEMENT: L'utilisation d'une pulvérisation d'eau pour combattre un feu peut se

révéler inefficace.

Ne pas disperser un produit renversé avec des jets d'eau à haute pression. Moyens d'extinction inappropriés

Tenir le produit et les récipients vides à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition. En Dangers particuliers associés au

produit chimique cas d'incendie, refroidir les réservoirs avec une pulvérisation d'eau.

Données sur les risques d'explosion

Sensibilité au choc Aucun.

Sensibilité à la décharge électrostatique

Oui.

Équipements de protection spéciauxLes pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome et une tenue d'intervention **et précautions spéciales pour les** complète de lutte contre l'incendie. Utiliser de l'équipement de protection individuelle. **pompiers**

6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions individuelles, équipements de protection et procédures d'urgence

Précautions personnelles Évacuer le personnel vers des endroits sécuritaires. Utiliser l'équipement de protection

individuelle requis. Consulter la section 8 pour plus de renseignements. Éviter

l'accumulation de charges électrostatiques. Ne pas toucher ni marcher dans le produit déversé. S'assurer une ventilation adéquate. Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les

vêtements.

Autres renseignements Consulter les mesures de protection données aux sections 7 et 8.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Méthodes de confinement Si sans risque, arrêter la fuite. Ne pas toucher ni marcher dans le produit déversé. Endiquer

loin à l'avant du déversement liquide pour une élimination ultérieure.

Méthodes de nettoyage Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Endiguer. Absorber avec une matière

absorbante inerte. Ramasser et transférer dans des contenants correctement étiquetés.

7. Manutention et stockage

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Conseils sur la manutention sécuritaire

Utiliser de l'équipement de protection individuelle. Ne pas respirer les vapeurs ou la bruine. Tenir loin de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et autres sources d'inflammation. Défense de fumer. Éviter l'accumulation de charges

électrostatiques. Utiliser avec une ventilation locale. Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle. Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit. Retirer les vêtements

et les chaussures contaminés.

Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités

Conditions d'entreposage Conserver les récipier

Conserver les récipients bien fermés dans un endroit sec et bien ventilé. Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles, des flammes et autres sources d'inflammation (c.-a-d., veilleuses, moteurs électriques et électricité statique). Conserver dans des contenants correctement étiquetés. Stocker conformément à la réglementation nationale particulière. Entreposer conformément à la réglementation locale. Garder sous clef. Conserver hors de la portée des enfants. Stocker à l'écart des autres matières.

8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Paramètres de contrôle

33280 - FluroStar Herbicide

Nom chimique	Alberta	Colombie-Britannique	Ontario	Québec
NMP			TWA: 400 mg/m ³	
(N-methyl-2-pyrrolidone)				
872-50-4				
Naphthalene	TWA: 10 ppm	TWA: 10 ppm	TWA: 10 ppm	TWA: 10 ppm
91-20-3	TWA: 52 mg/m ³	Skin	Skin	TWA: 52 mg/m ³
	STEL: 15 ppm			STEL: 15 ppm
	STEL: 79 mg/m ³			STEL: 79 mg/m ³
	Skin			_

Contrôles techniques appropriés

Douches Mesures d'ingénierie

> Douches oculaires Systèmes de ventilation.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Lunettes de protection à fermeture étanche. Protection des yeux/du visage

Protection des mains Porter des gants appropriés.

Porter un vêtement de protection approprié. Protection de la peau et du corps

Protection respiratoire Aucun équipement de protection n'est requis dans des conditions normales d'utilisation. En

cas d'irritation ou de dépassement des limites d'exposition, une ventilation et une

évacuation peuvent se révéler nécessaires.

Considérations générales sur

l'hygiène

Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Il est recommandé de nettoyer régulièrement l'équipement, l'aire de travail et les vêtements. Se laver les mains avant les pauses/arrêts et immédiatement après avoir manipuler le produit. Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements.

9. Propriétés physiques et chimiques

Information sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique Liquide Aspect Liquide Couleur brun

Odeur légèrement aromatique Seuil olfactif Aucune donnée disponible

<u>Propriété</u> <u>Valeurs</u> Remarques • Méthode

5.0 - 6.0 pН @1%

Aucune donnée disponible Point de fusion / point de Aucun connu

congélation

Inflammabilité

Point initial d'ébullition et plage Aucune donnée disponible Aucun connu

d'ébullition

Point d'éclair 63 °C / 145.4 °F Taux d'évaporation

Aucun connu < 0.01 (n-butyl acetate = 1) (solvent) Aucun connu Aucune donnée disponible Aucun connu Limites d'inflammabilité dans l'air Aucun connu

Limite supérieure d'inflammabilité LEL=0.7, UEL=5.6 vol. % in air

ou d'explosivité (solvent)

Limite inférieure d'inflammabilité Aucune donnée disponible

ou d'explosivité

Pression de vapeur 4.0 Pa @ 20°C (solvent) Aucun connu . 5.6 @ 101 kPa (air=1) (solvent) Densité de vapeur relative Aucun connu

•

Densité relativeAucune donnée disponibleAucun connuSolubilité dans l'eauAucun connuSolubilité dans d'autres solvantsNegligible in water, emulsifiable Highly Aucun connu

soluble in organic solvents

Coefficient de partage n-octanol/water logP=5.04 @ pH 7 Aucun connu

(fluroxypyr MHE)

Température d'auto-inflammation358 °C / 676.4 °FAucun connuTempérature de décomposition> 60 - °C 140 - °FAucun connuViscosité cinématiqueAucune donnée disponibleAucun connuViscosité dynamiqueAucune donnée disponibleAucun connu

Autres renseignements

Propriétés explosives
Propriétés comburantes
Point de ramollissement
Masse moléculaire
VOC content
Masse volumique du liquide
Masse volumique apparente
Aucun renseignement disponible
Aucune donnée disponible
Aucun renseignement disponible
0.95-1.10 g/cm3 @ 25°C*
Aucune donnée disponible

10. Stabilité et réactivité

Réactivité

Aucun renseignement disponible.

Stabilité chimique

Stable dans des conditions normales.

Risques de réactions dangereuses

Aucun dans des conditions normales de traitement.

Conditions à éviter

Chaleur, flammes et étincelles.

Matières incompatibles

Aucun(e) connu(e) selon les renseignements fournis.

Produits de décomposition

dangereux

Aucun(e) connu(e) selon les renseignements fournis.

11. Données toxicologiques

Informations sur les voies d'exposition probables

Renseignements sur le produit

InhalationAucune donnée de test spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange.

L'aspiration dans les poumons peut produire de graves lésions pulmonaires. Peut causer un cedème pulmonaire. L'œdème pulmonaire peut être mortel. Peut causer une irritation des

voies respiratoires.

Contact avec les yeux Aucune donnée de test spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange. Peut

causer une irritation. Provoque une irritation des yeux. Peut causer une rougeur, une

démangeaison et une douleur.

Contact avec la peau L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau. Aucune donnée

de test spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange. Provoque une légère

irritation cutanée.

Ingestion Aucune donnée de test spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange.

Potentiel pour une aspiration en cas d'ingestion. Peut causer des lésions aux poumons en cas d'ingestion. L'aspiration peut causer un œdème pulmonaire et une pneumonite. Peut

^{*}Listed density is an approximate value and does not necessarily represent that of a specific batch

être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

Symptômes Difficulté à respirer. Toux ou respiration sifflante. Vertiges. Peut causer une rougeur et un

larmoiement des yeux. Un contact prolongé peut causer une rougeur et une irritation.

Toxicité aiguë

Mesures numériques de la toxicité

Les valeurs suivantes sont calculées d'après le chapitre 3.1 du document du SGH

Toxicité aiguë inconnue

3738 mg/kg DL50 par voie orale DL50 par voie cutanée > 2000 mg/kg CL50 par inhalation 6.2 mg/l

Renseignements sur les

composants

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50 par voie cutanée	CL50 par inhalation
Solvent Naphtha (Petroleum),	> 5000 mg/kg (Rat)	> 2 mL/kg (Rabbit)	> 590 mg/m³(Rat)4 h
Heavy Aromatic			
64742-94-5			
Fluroxypyr-meptyl	= 3162 mg/kg (Rat)	= 2 g/kg (Rat)	-
81406-37-3	> 5000 mg/kg (Rat)		
NMP (N-methyl-2-pyrrolidone)	= 3914 mg/kg (Rat)	= 8 g/kg (Rabbit)	> 5.1 mg/L (Rat) 4 h
872-50-4			
Naphthalene	= 1110 mg/kg (Rat)	= 1120 mg/kg (Rabbit) > 20	> 340 mg/m³ (Rat) 1 h
91-20-3	= 490 mg/kg (Rat)	g/kg(Rabbit)	

Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Corrosion cutanée/irritation cutanée Légèrement irritant pour la peau.

Lésions oculaires graves/irritation Irrite modérément les yeux.

oculaire

Sensibilisation respiratoire ou

cutanée

N'a pas causé de sensibilisation chez des animaux de laboratoire.

Mutagénicité sur les cellules

germinales

Aucun renseignement disponible.

Cancérogénicité Aucun renseignement disponible.

Nom chimique	ACGIH	CIRC	NTP	OSHA
Naphthalene	A3	Group 2B	Reasonably Anticipated	X
91-20-3		_		

Contient un agent toxique pour la reproduction connu ou suspecté. Classification fondée sur Toxicité pour la reproduction les données disponibles pour les ingrédients. Peut nuire à la fertilité ou au fœtus.

STOT - exposition unique Aucun renseignement disponible.

STOT - exposition répétée Aucun renseignement disponible.

Effets sur les organes cibles Appareil respiratoire, Yeux, Peau.

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. Danger par aspiration

12. Données écologiques

Écotoxicité

Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme.

Nom chimique	Algues/plantes aquatiques	Poissons	Toxicité pour les microorganismes	Crustacés
Solvent Naphtha (Petroleum), Heavy Aromatic 64742-94-5	EC50: =2.5mg/L (72h, Skeletonema costatum)	LC50: =19mg/L (96h, Pimephales promelas) LC50: =2.34mg/L (96h, Oncorhynchus mykiss) LC50: =1740mg/L (96h, Lepomis macrochirus) LC50: =45mg/L (96h,	-	EC50: =0.95mg/L (48h, Daphnia magna)
		Pimephales promelas) LC50: =41mg/L (96h, Pimephales promelas)		
NMP (N-methyl-2-pyrrolidone) 872-50-4	EC50: >500mg/L (72h, Desmodesmus subspicatus)	LC50: =832mg/L (96h, Lepomis macrochirus) LC50: =1072mg/L (96h, Pimephales promelas) LC50: =1400mg/L (96h, Poecilia reticulata) LC50: =4000mg/L (96h, Leuciscus idus)	-	EC50: =4897mg/L (48h, Daphnia magna)
Naphthalene 91-20-3	EC50: =0.4mg/L (72h, Skeletonema costatum)	LC50: 5.74 - 6.44mg/L (96h, Pimephales promelas) LC50: =1.6mg/L (96h, Oncorhynchus mykiss) LC50: 0.91 - 2.82mg/L (96h, Oncorhynchus mykiss) LC50: =1.99mg/L (96h, Pimephales promelas) LC50: =31.0265mg/L (96h, Lepomis macrochirus)	-	LC50: =2.16mg/L (48h, Daphnia magna) EC50: =1.96mg/L (48h, Daphnia magna) EC50: 1.09 - 3.4mg/L (48h, Daphnia magna)

Persistance et dégradation

Aucune donnée disponible.

Bioaccumulation

Il n'existe aucune donnée pour ce produit.

Renseignements sur les

composants

composanto	
Nom chimique	Coefficient de partage
Solvent Naphtha (Petroleum), Heavy Aromatic 64742-94-5	6.1
NMP (N-methyl-2-pyrrolidone) 872-50-4	-0.46
Naphthalene 91-20-3	3.6

Autres effets nocifs

Aucun renseignement disponible.

13. Données sur l'élimination

Méthodes d'élimination

Déchets de résidus/produits inutilisés

Éliminer conformément à la réglementation locale. Éliminer les déchets conformément à la réglementation environnementale.

Emballage contaminé Ne pas réutiliser les contenants vides.

14. Informations relatives au transport

TMD

Notes Section 1.45.1 of the TDG Regulations provides an exemption from documentation

and safety marks only for this product and only when transported by a road or

railway vehicle.

UN3082

Numéro UN ou numéro

d'identification

Désignation officielle de

Environmentally hazardous substance, liquid, n.o.s.

transport de l'ONU

Classe (s) de danger relatives 9

au transport

Groupe d'emballage

Dispositions particulières
Nom du polluant marin

16, 99 Solvent Naphtha (Petroleum), Heavy Aromatic, Fluroxypyr-meptyl.

Désignation

UN3082, Environmentally hazardous substance, liquid, n.o.s. (Solvent Naphtha

(Petroleum), Heavy Aromatic, Fluroxypyr-meptyl), 9, III

DOT

Notes <119 gallons per package Not Regulated

Numéro UN ou numéro 3082

d'identification

Nom officiel d'expédition Environmentally hazardous substance, liquid, n.o.s.

Classe (s) de danger relatives

au transport

Groupe d'emballage ||||
Polluant marin du DOT |

Polluant marin Solvent Naphtha (Petroleum), Heavy Aromatic, Fluroxypyr-meptyl

Désignation UN3082, Environmentally hazardous substance, liquid, n.o.s. (Solvent Naphtha

(Petroleum), Heavy Aromatic, Fluroxypyr-meptyl), 9, III, Polluant marin

IATA

Numéro UN ou numéro UN3082

d'identification

Classe (s) de danger relatives

au transport

Groupe d'emballage

Nom technique Solvent Naphtha (Petroleum), Heavy Aromatic, Fluroxypyr-meptyl

Dispositions particulières A97, A158, A197

Code ERG 9

<u>IMDG</u>

Numéro UN ou numéro UN3082

d'identification

Classe (s) de danger relatives 9

au transport

Groupe d'emballage III EmS-N° F-A, S-F Dispositions particulières 274, 335, 969

Polluant marin F

15. Informations sur la règlementation

Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Règlements internationaux

Le Protocole de Montréal relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone Non applicable

La Convention de Stockholm sur les polluants organiques persistants Non applicable

La Convention de Rotterdam Non applicable

Inventaires internationaux

Communiquer avec le fournisseur pour un statut de conformité de l'inventaire. **TSCA** LIS/LES Communiquer avec le fournisseur pour un statut de conformité de l'inventaire. **EINECS/ELINCS** Communiquer avec le fournisseur pour un statut de conformité de l'inventaire. **ENCS** Communiquer avec le fournisseur pour un statut de conformité de l'inventaire. **IECSC** Communiquer avec le fournisseur pour un statut de conformité de l'inventaire. Communiquer avec le fournisseur pour un statut de conformité de l'inventaire. **KECL PICCS** Communiquer avec le fournisseur pour un statut de conformité de l'inventaire. AIIC Communiquer avec le fournisseur pour un statut de conformité de l'inventaire.

Légende :

TSCA - États-Unis - Section 8 (b) de l'inventaire TSCA (loi réglementant les substances toxiques)

LIS/LES - liste intérieure des substances/liste extérieure des substances pour le Canada

EINECS/ELINCS - Inventaire européen des substances chimiques commercialisées existantes /Liste européenne des substances chimiques modifiées

ENCS - Substances chimiques existantes et nouvelles du Japon

IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine

KECL - Liste des substances chimiques existantes et évaluées de la Corée

PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques des Philippines

AIIC - Australian Inventory of Industrial Chemicals

16. Autres informations

NFPA Risques pour la santé 2Inflammabilité 2 Instabilité 0 Dangers particuliers - Risques pour la santé 2Inflammabilité 2 Dangers physiques 0 Protection individuelle

Légende Étoile des risques chroniques *= Danger chronique pour la santé

Signification des abréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité

Légende 8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

TWA TWA (moyenne pondérée dans le temps) STEL STEL (Limite d'exposition de courte durée)

Valeur plafond Valeur limite maximale * Désignation de la peau

Références aux documents de base et aux sources de données utilisés pour établir la FDS

Agence pour le Registre des Substances Toxiques et Maladies (ATSDR)

Base de données ChemView de l'Environnemental Protection Agency (Agence pour la protection de l'environnement) aux États-Unis

Autorité européenne de sécurité des aliments (AESA)

EPA (Agence de protection de l'environnement)

Guide de seuils d'exposition aiguë (AEGL)

Loi fédérale sur les insecticides, les fongicides et les rodenticides de l'Environnemental Protection Agency aux États-Unis Substances chimiques produites en grandes quantités de l'Environnemental Protection Agency aux États-Unis (Agence pour la protection de l'environnement)

Journal sur la recherche alimentaire (Food Research Journal)

Base de données de substance dangereuses

Base de données internationale pour des informations chimiques uniformes (IUCLID)

Classification SGH - Japon

Schéma National Australien de Notification et d'Évaluation des Produits Chimiques Industriels (NICNAS)

NIOSH (National Institute for Occupational Safety and Health)

National Library of Medicine's ChemID Plus (NLM CIP) (Bibliothèque nationale de médecine aux États-Unis)

Bibliothèque nationale de médecine

NTP (programme national de toxicologie aux États-Unis)

Nouvelle-Zélande - Base de données de classification et d'information sur les produits chimiques (CCID = Chemical Classification and Information Database)

Publications du programme Environnement, santé et sécurité de l'Organisation de coopération et de développement économique

Date de révision 29-juin-2023

Publications sur les substances chimiques produites en grandes quantités de l'Organisation de coopération et de développement économique

Ensemble de données de dépistage de l'Organisation de coopération et de développement économique Organisation mondiale de la Santé

Date de révision 29-juin-2023

Note de révision Aucun renseignement disponible.

Avis de non-responsabilité

À notre connaissance et selon nos renseignements et notre opinion à la date de publication de cette fiche signalétique, les renseignements fournis dans cette dernière sont exacts. Les renseignements donnés sont conçus uniquement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés uniquement au produit particulier indiqué et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre substance ou dans tout autre procédé, sauf si indiqué dans le texte.

Fin de la fiche signalétique